

AR Prefecture

024-212403141-20210826-2021_17-DE

Reçu le 30/08/2021

Publié le 30/08/2021

Les maires de CAZOULES, ORLIAGUET et PEYRILLAC ET MILLAC présentent le rapport financier portant création de la commune nouvelle

PORTE DU PERIGORD

04/08/2021

Rapport financier sur les communes de CAZOULES, ORLIAGUET et PEYRILLAC ET MILLAC composant la commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD.

Introduction : Les communes de Cazoulès, Orliaguet et Peyrillac et Millac souhaitent s'unir et former la commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD.

La commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD demeurera dans la communauté de communes du Pays de Fénelon qui de ce fait passera de 19 à 17 communes.

Les buts recherchés sont :

Une meilleure visibilité dans la communauté de communes du Pays de Fénelon.

Une intégration des finances de chaque commune permettant de dégager des marges de manœuvres.

Le respect des différences locales tout en gardant une très bonne qualité de service public.

Ce rapport financier met en exergue les caractéristiques de chaque commune et l'impact sur la commune nouvelle. Il complète les documents fournis par ailleurs, délibérations et charte fondatrice.

Présentation des collectivités :

POPULATION (INSEE)	2016	2017	2018	2019	2020
CAZOULES	481	486	480	474	469
ORLIAGUET	105	104	106	114	115
PEYRILLAC ET MILLAC	227	227	226	224	226
PORTE DU PERIGORD	813	817	812	812	810

La population sur la période est stable, le léger recul sur Cazoulès (-2.50%) est compensé par l'augmentation de la population sur Orliaguet (+9.52%).

Avec 810 habitants, la commune de PORTE DU PERIGORD entre dans la strate des communes de 500 à 2000 habitants, qui représente 32.4% de l'ensemble des communes et 17% de l'ensemble de la population.

Elle sera la 4^{ème} commune de la C.C Pays de Fénelon en nombre d'habitants sur les 17 communes que comptera la communauté de communes du Pays de Fénelon à l'issue de la fusion.

SUPERFICIE & DENSITE	Superficie (Km ²)	Densité hab./km ²
CAZOULES	3,52	129
ORLIAGUET	9,23	12
PEYRILLAC ET MILLAC	6,94	30
PORTE DU PERIGORD	19,69	39

Le territoire de PORTE DU PERIGORD s'étendra sur 19,69 Km², le 6^{ème} de la communauté de communes avec une densité de 29 h/km² qui la situera au 5^{ème} rang de la communauté de communes.

La recherche d'une meilleure visibilité au sein de la communauté de communes est donc atteinte.

Les principaux constats :

TABLEAU DE SYNTHESE en €		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	CAF BRUTE	CAF NETTE
CAZOULES	2019	15186	386050	369549	16501	8208
	2020	54755	397127	336264	60863	52300
	Evolution	260,6%	2,9%	-9,0%	268,8%	537,2%
ORLIAGUET	2019	21017	88209	66192	22017	15351
	2020	22907	91823	67916	23907	14147
	Evolution	9,0%	4,1%	2,6%	8,6%	-7,8%
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	17464	170029	152566	17464	-2288
	2020	13923	175971	162048	13923	-1474
	Evolution	-20,3%	3,5%	6,2%	-20,3%	-35,6%
PORTE DU PERIGORD	2020	91585	664921	566228	98693	64973

TABLEAU DE SYNTHESE en €		DEPENSES DIRECTES D'EQUIPEMENT	DETTES FINANCIERES A MOYEN ET LONG TERME	FONDS DE ROULEMENT	TRESORERIE
CAZOULES	2019	55507	30192	96670	78725
	2020	72799	21629	105198	72293
	Evolution	31,2%	-28,4%	8,8%	-8,2%
ORLIAGUET	2019	14050	57859	64614	62104
	2020	187226	163100	21470	23680
	Evolution	1232,6%	181,9%	-66,8%	-61,9%
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	16770	112939	15899	19133
	2020	13286	97567	26695	19819
	Evolution	-20,8%	-13,6%	67,9%	3,6%
PORTE DU PERIGORD	2020	273311	282296	153363	115792

La consolidation sur 2020 montre de façon certaine les marges de manœuvre pouvant être dégagées, et nous conforte dans notre projet. **On est plus fort à UNE fois trois plutôt que trois fois une.**

La création de PORTE DU PERIGORD permettra aux trois communes, en hiérarchisant leurs projets, de répondre favorablement à chacun d'eux.

et humains, si elle ne permettra pas d'économie d'échelle, doit néanmoins permettre de maîtriser les coûts.

A noter l'importance des participations avec 18% du total, ceci est du principalement à la participation importante des communes au Syndicat de la Vie Scolaire.

1.3. La capacité d'autofinancement brute

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		Produits réels de fonctionnement	Charges réelles de fonctionnement	CAF BRUTE
CAZOULES	2019	386050	369549	16501
	2020	397127	336264	60863
	Evolution	2,9%	-9,0%	268,8%
ORLIAGUET	2019	88209	66192	22017
	2020	91823	67916	23907
	Evolution	4,1%	2,6%	8,6%
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	170029	152566	17463
	2020	175971	162048	13923
	Evolution	3,5%	6,2%	-20,3%
PORTE DU PERIGORD	2020	664921	566228	98693

La CAF brute représente l'excédent des produits de fonctionnement réels (encaissables) par rapport aux charges de fonctionnement réelles (décaissables). Elle doit permettre de couvrir le remboursement en capital des emprunts et, pour le reliquat, de financer les investissements. C'est le cas en 2020, le remboursement en capital des emprunts s'élevant à 33720€. Pour 2021, l'encours des emprunts s'élèvera à environ 290.000 € soit moins de 3 années de CAF, il y donc encore des possibilités et donc des investissements possibles.

1.4. Le résultat

La CAF ne porte que sur les opérations réelles, ayant une incidence sur la trésorerie. Le résultat comptable intègre, en plus de la CAF brute, les opérations d'appréciation et de dépréciation du patrimoine, il mesure donc la ressource nette dégagée par la collectivité à l'issue de l'exercice.

RESULTAT		CAF BRUTE	Autres produits non réels	Autres charges non réelles	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
CAZOULES	2019	16501	0	1315	15186
	2020	60863	14936	21044	54755
ORLIAGUET	2019	22017	0	1000	21017
	2020	23907	0	1000	22907
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	17463		3960	13503
	2020	13923		7600	6323
PORTE DU PERIGORD	2020	98693	14936	29644	83985

1.5. Le ratio de rigidité

Le ratio de rigidité permet d'apprécier la proportion des dépenses « obligatoires » par rapport aux produits de fonctionnement réels.

RATIO DE REGIDITE		
CAZOULES	2019	52,75%
	2020	42,98%
ORLIAGUET	2019	12,60%
	2020	12,97%
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	46,76%
	2020	45,77%
Moyenne nationale	2019	40,50%
	2020	40%

Plus ce ratio est bas, plus la marge de manœuvre de la collectivité est élevée. Orliaguet est largement en dessous de la moyenne nationale, Cazoulès et Peyrillac et Millac légèrement au-dessus en 2020. Nous avons des marges de progrès sur ce ratio, s'il paraît difficile d'accroître sensiblement les produits de fonctionnement, nous devrions mener une réflexion sur les dépenses obligatoires.

2. LA STRUCTURE BILANTIELLE

L'étude du bilan permet d'analyser les conséquences de l'ensemble des opérations de la collectivité sur sa situation patrimoniale.

2.1. Les investissements et leurs financements

2.1.1. Les dépenses d'équipement, Elles s'élèvent en 2020 à 273000€ et représente la totalité des dépenses d'investissements. La plus grande partie, 187226€ a été réalisé par la commune d'Orliaguet (réfection de la départementale traversant le village).

DEPENSES D'EQUIPEMENT		MONTANT	Part dans les dépenses d'investissement
CAZOULES	2019	55507	100%
	2020	72799	98,77%
ORLIAGUET	2019	14050	100%
	2020	187226	100%
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	16770	100%
	2020	13286	100%
PORTE DU PERIGORD	2020	273311	100%

2.1.2. Le financement disponible représente le total des ressources disponibles (hors emprunt)

dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé l'annuité en capital des emprunts.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		CAF BRUTE	Rembours. Des emprunts en capital	CAF NETTE	Produit de cessions d'actifs	Variation des ressources propres	Rembours. Autres dettes	FINANCEMENT DISPONIBLE
CAZOULES	2019	16501	8293	8208	0	29768	0	37976
	2020	60863	8563	52300	7060	65144	0	124504
ORLIAGUET	2019	22017	6667	15350	0	6017	0	21367
	2020	23907	9760	14147	0	14934	0	29081
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	17463	20851	-3388	3960	23689	410	23851
	2020	13923	15397	-1474	3400	22131	635	23422
PORTE DU PERIGORD	2020	98693	33720	64973	10460	102209	635	177007

Là encore, la commune nouvelle disposera de possibilités d'investissements qui n'auraient pas été envisageables séparément.

2.1.3. Impact des opérations d'investissement sur le fonds de roulement.

IMPACT DES INVESTISSEMENT SUR LE F.D.R.		Variation des emplois stables	Immobilisations corporelles et en cours	Remboursement des emprunts en capital	Variation des ressources stables	CAF brute	Emprunt de l'exercice	IMPACT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
CAZOULES	2019	63800	55507	8293	46269	16501	0	-17531
	2020	82266	72799	8563	133067	60863	0	50801
ORLIAGUET	2019	20717	14050	6667	28034	22017	0	7317
	2020	196985	187226	9760	153841	23907	115000	-43144
PEYRILLAC ET MILLAC	2019	38032	16770	20851	45938	17464	0	7905
	2020	29318	13286	15397	40114	13923	0	10798
PORTE DU PERIGORD	2020	98693	273311	33720	327022	98693	115000	18455

Les investissements et la façon dont ils sont financés ont un impact important sur le Fonds de roulement de la collectivité concernée, le rassemblement au sein de la commune nouvelle permettra, dans une large mesure, de minimiser cet impact et aura aussi un effet d'aubaine, l'accès à l'emprunt sera facilité et augmentera d'autant les ressources stables de la collectivité.

La mesure de l'équilibre financier s'effectue par le biais du bilan fonctionnel. Etabli à partir d'un reclassement des postes du bilan pas fonction, il met en évidence trois grandeurs caractéristiques : **le fonds de roulement (FdR)**, le **besoin en fonds de roulement (BFR)** et la **trésorerie**, qui permettent d'apprécier la solidité financière de la collectivité.

	CAZOULES		ORLIAGUET		PEYRILLAC ET MILLAC		PORTE DU PERIGORD
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2020
Ressources à moyen et long terme	3705493	3777385	1578563	1722644	2305187	2321669	7821698
Actif immobilisé brut	3608823	3672186	1513949	1701175	2289288	2294974	7668335
Fonds de roulement Net global	96670	105198	64614	21470	15899	26695	153363
Créances courantes	22394	32124	2510	2510	6585	8095	42729
Dettes courantes	4449	779	0	4721	9818	1219	6719
Besoin en Fonds de roulement	17945	32905	2510	-2211	-3233	6877	37571
Régies, avances et virements internes	39528	39528	0	0	0	0	39528
Disponibilités	39197	32765	62104	23680	19133	19819	76264
Trésorerie	78725	72293	62104	23680	19133	19819	115792

La solidité financière de la commune nouvelle permet de pallier les fluctuations des FdR et des BFR de chaque entité, elle accentue les marges de manœuvre et rassure les partenaires financiers.

2.2.1. Le Fonds de Roulement (FdR)

Le Fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources stables et les emplois stables, plus il est élevé et plus il permet d'assurer le financement du cycle d'exploitation (court terme) et/ou consolider la trésorerie.

	CAZOULES		ORLIAGUET		PEYRILLAC ET MILLAC		PORTE DU PERIGORD
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2020
Fonds de roulement	96670	105198	64614	21470	15899	26695	153363
FdR en €/hab	204	224	567	187	71	118	176
FdR en Jours de charges d'exploitation	95	114	356	115	38	60	96

Le fonds de roulement, tel qu'il ressort met en évidence une certaine fragilité, tant en quantité (176€ par habitant) qu'en qualité (96 jours de charges d'exploitation), s'il est suffisant pour couvrir

le besoin en fonds de roulement, il ne participe pas de façon significative au renforcement de la trésorerie, c'est un axe d'attention pour la commune nouvelle.

3. LES MARGES DE MANOEUVRE

3.1. Optimisation des ressources

3.1.1. La fiscalité directe locale

	CAZOULES		ORLIAGUET		PEYRILLAC ET MILLAC		PORTE DU PERIGORD
	MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT
Produit TH	129958	17%	24482	11,55%	45503	12,09%	199943
Produit FB	125991	25,63%	11034	8,71%	24085	9,72%	161110
Produit FNB	12947	110,53%	3152	86,91%	13637	102,25%	29736
Allocations compensatrices	11110		1408		4923		17441
Prélèvement GIR	31424		7167		14263		52854

La fiscalité directe est très importante pour nos communes, avec les dotations de l'état, elle représente la quasi-totalité des ressources, avoir une politique de taux en corrélation avec les projets, et les ambitions de la commune est primordiale pour l'équilibre des finances locales.

Si nous ne pouvons plus agir sur la taxe d'habitation (réformée en 2021) il nous reste des possibilités sur les autres taxes, le foncier bâti et le foncier non bâti.

Après la réforme liée à la suppression de la taxe d'habitation, les taux du foncier bâti ont incorporé la part départementale.

Après compensation ils ressortent à :

	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
CAZOULES	51.61%	110.53%
ORLIAGUET	36.10%	88.25%
PEYRILLAC ET MILLAC	35.70%	102.25%

Les communes d'Orliaguet et Peyrillac et Millac ont des taux très inférieurs à la strate départementale dont ils dépendent. Ceux de Cazoulès, à l'inverse sont plus importants. Pour permettre à la commune nouvelle de dégager des ressources, il conviendra donc d'aligner les taux les plus bas sur les taux les plus hauts et non de se contenter des taux moyens pondérés, qui n'amèneraient aucune ressource supplémentaire, mais auraient l'inconvénient majeur de faire compenser les baisses d'impôts d'une commune (CAZOULES) par la hausse des impôts chez les autres (ORLIAGUET et PEYRILLAC ET MILLAC). Cela est politiquement inacceptable.

3.1.2. Foncier bâti Harmonisation des taux sur 12 ans et incidence sur le produit communal.

Compte tenu de la volonté des Conseils Municipaux de voter en 2022, lors de l'établissement du budget de la commune de PORTE DU PERIGORD, un alignement des taux du foncier bâti et du foncier non bâti sur les taux les plus forts, cela donnera l'harmonisation suivante :

Taux de référence pour le foncier bâti avant le vote des taux : Le TAUX MOYEN PONDERE.

Base communale	Taux communal	Produit communal	Coefficient de variation
509128	51,61%	262761	-0,5692
136435	36,10%	49253	0,7233
252380	35,70%	90100	0,7567
897943		402114	

44,78%

HARMONISATION DES TAUX SUR 12 ans (Taux Moyen Pondéré)

Foncier Bâti	CAZOULES	ORLIAGUET	PEYRILLAC ET MILLAC
N	51,041	36,823	36,457
N+1	50,472	37,547	37,213
N+2	49,902	38,270	37,970
N+3	49,333	38,993	38,727
N+4	48,764	39,717	39,484
N+5	48,195	40,440	40,240
N+6	47,626	41,163	40,997
N+7	47,056	41,886	41,754
N+8	46,487	42,610	42,510
N+9	45,918	43,333	43,267
N+10	45,349	44,056	44,024
N+11	44,780	44,780	44,780

Prise en compte de la politique de taux de la commune nouvelle pour aligner les taux de chaque commune sur le taux le plus élevé constaté lors de la création (CAZOULES 51.61).

Détermination annuelle des taux pour la prise en compte de l'Intégration Fiscale Progressive sur 12 ans et de la politique de taux de la commune nouvelle

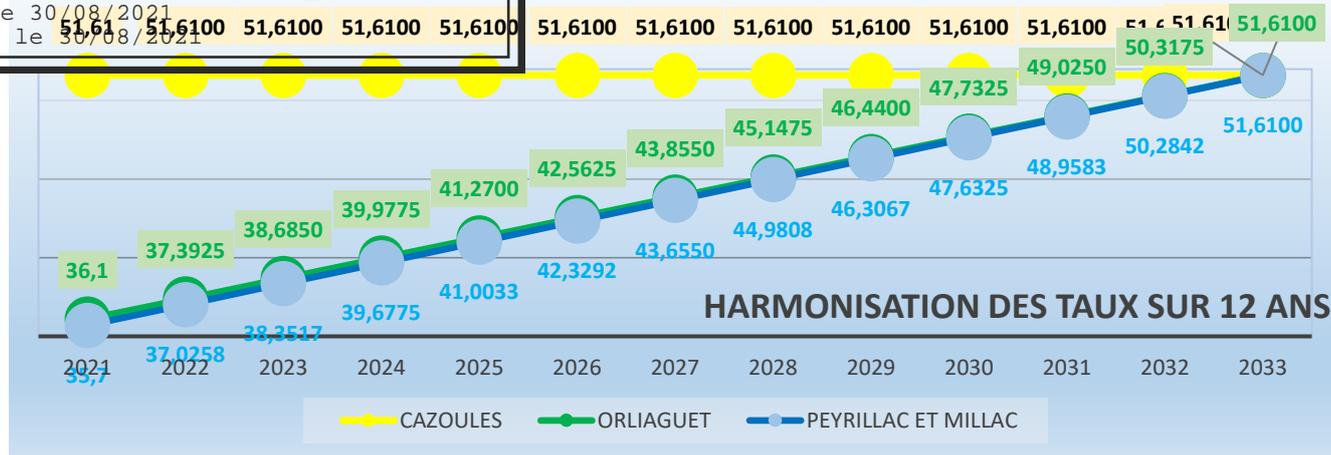
FB	Taux IFP CAZOULES	Taux IFP ORLIAGUET	Taux IFP PEYRILLAC ET MILLAC	TAUX VOTES PAR LA COMMUNE NOUVELLE	Taux correctif uniforme	Taux appliqué CAZOULES	Taux appliqué ORLIAGUET	Taux appliqué PEYRILLAC ET MILLAC
N	51,041	36,823	36,457	45,351	0,57	51,61	37,39	37,03
N+1	50,472	37,547	37,213	45,920	1,14	51,61	38,69	38,35
N+2	49,902	38,270	37,970	46,489	1,71	51,61	39,98	39,68
N+3	49,333	38,993	38,727	47,058	2,28	51,61	41,27	41,00
N+4	48,764	39,717	39,484	47,627	2,85	51,61	42,56	42,33
N+5	48,195	40,440	40,240	48,196	3,42	51,61	43,85	43,66
N+6	47,626	41,163	40,997	48,765	3,98	51,61	45,15	44,98
N+7	47,056	41,886	41,754	49,334	4,55	51,61	46,44	46,31
N+8	46,487	42,610	42,510	49,903	5,12	51,61	47,73	47,63
N+9	45,918	43,333	43,267	50,472	5,69	51,61	49,02	48,96
N+10	45,349	44,056	44,024	51,041	6,26	51,61	50,32	50,28
N+11	44,780	44,780	44,780	51,610	6,83	51,61	51,61	51,61

AR Prefecture

024-212403141-20210826-2021_17-DE

Reçu le 30/08/2021

Publié le 30/08/2021



Produit communal induit à base constante :

Effet sur le produit communal à base constante	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CAZOULES (509128)	51,61	51,6100	51,6100	51,6100	51,6100	51,6100	51,6100
Produit communal (en €)	262761	262761	262761	262761	262761	262761	262761
ORLIAGUET (136435)	36,1	37,3925	38,6850	39,9775	41,2700	42,5625	43,8550
Produit communal (en €)	49253	51016	52780	54543	56307	58070	59834
PEYRILLAC ET MILLAC (252380)	35,70	37,0258	38,3517	39,6775	41,0033	42,3292	43,6550
Produit communal (en €)	90100	93446	96792	100138	103484	106830	110176
PRODUIT COMMUNAL GLOBAL (en €)	402114	407223	412333	417442	422552	427661	432771

Effet sur le produit communal à base constante	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CAZOULES	51,6100	51,6100	51,6100	51,6100	51,6100	51,6100
Produit communal (en €)	262761	262761	262761	262761	262761	262761
ORLIAGUET	45,1475	46,4400	47,7325	49,0250	50,3175	51,6100
Produit communal (en €)	61597	63360	65124	66887	68651	70414
PEYRILLAC ET MILLAC	44,9808	46,3067	47,6325	48,9583	50,2842	51,6100
Produit communal (en €)	113523	116869	120215	123561	126907	130253
PRODUIT COMMUNAL GLOBAL (en €)	437881	442990	448100	453209	458319	463428

Sur la période, le produit communal augmentera de plus de 60.000€, ce qui confortera les finances de la commune nouvelle.

3.1.3. Foncier non bâti : Harmonisation des taux et incidence sur le produit communal.

La méthode de calcul est la même que pour le foncier bâti, mais l'incidence sur le produit de la taxe est bien moindre.

Nom Commune	Base communale	Taux communal	Produit communal	Coefficient de variation
CAZOULES	11773	110,53%	13013	-0,5542
ORLIAGUET	3608	88,25%	3184	1,3025
PEYRILLAC ET MILLAC	13394	102,25%	13695	0,1358
	28775		29892	
TMP		103,88%		

Harmonisation du taux sur 12 ans :

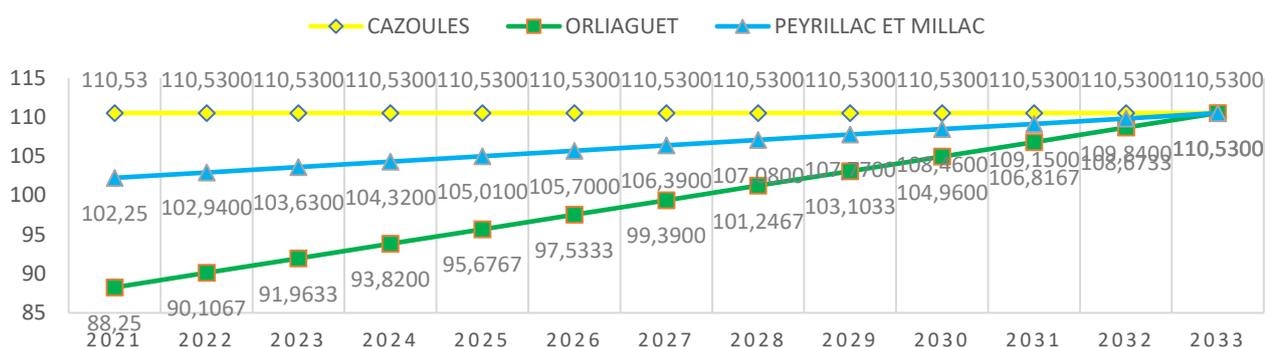
AR Prefecture

024-212403141-FONCIER 16-2021_17-DE
 Reçu le 30/08/2021
 Publié le 30/08/2021

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CAZOULES	110,53	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300
ORLIAGUET	88,25	90,1067	91,9633	93,8200	95,6767	97,5333	99,3900
PEYRILLAC ET MILLAC	102,25	102,9400	103,6300	104,3200	105,0100	105,7000	106,3900

	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CAZOULES	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300
ORLIAGUET	101,2467	103,1033	104,9600	106,8167	108,6733	110,5300
PEYRILLAC ET MILLAC	107,0800	107,7700	108,4600	109,1500	109,8400	110,5300

HARMONISATION DES TAUX FONCIER NON BATI



Répercussion sur le produit communal de la taxe sur le foncier non bâti :

Effet sur le produit communal à base constante	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CAZOULES (509128)	110,53	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300
Produit communal (en €)	13013	13013	13013	13013	13013	13013	13013
ORLIAGUET (136435)	88,25	90,1067	91,9633	93,8200	95,6767	97,5333	99,3900
Produit communal (en €)	3184	3251	3318	3385	3452	3519	3586
PEYRILLAC ET MILLAC (252380)	102,25	102,9400	103,6300	104,3200	105,0100	105,7000	106,3900
Produit communal (en €)	13695	13788	13880	13973	14065	14157	14250
PRODUIT COMMUNAL GLOBAL (en €)	29892	30052	30211	30370	30530	30689	30849

Effet sur le produit communal à base constante	2028	2029	2030	2031	2032	2033
CAZOULES	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300	110,5300
Produit communal (en €)	13013	13013	13013	13013	13013	13013
ORLIAGUET	101,2467	103,1033	104,9600	106,8167	108,6733	110,5300
Produit communal (en €)	3653	3720	3787	3854	3921	3988
PEYRILLAC ET MILLAC	107,0800	107,7700	108,4600	109,1500	109,8400	110,5300
Produit communal (en €)	14342	14435	14527	14620	14712	14804
PRODUIT COMMUNAL GLOBAL (en €)	31008	31167	31327	31486	31646	31805

La plus-value à attendre de cette harmonisation du taux sur le foncier non bâti est négligeable, moins de 2000€ en fin de période, mais, même modeste, cette augmentation de recettes résume bien la politique de taux que compte mener la commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD.

3.1.4 L'endettement des communes.
Ratio d'endettement (en année de produits réels)

	2020	Produits réels de fonctionnement	Ratio d'endettement (en année(s) de produits réels)	Strate nationale dernier décile
CAZOULES	21629	397127	0,05	0,5
ORLIAGUET	163100	91823	1,78	0,35
PEYRILLAC ET MILLAC	97567	175971	0,55	0,35
TOTAL	284316	664921	0,43	

L'endettement de la commune nouvelle avec 351€/hab est très largement inférieur à celui des communes de sa strate (652€/hab)

Capacité de désendettement

	2020	CAF BRUTE 2020	Capacite de désendettement (en année de CAF brute)	Strate nationale dernier décile
CAZOULES	21629	60863	0,36	9
ORLIAGUET	163100	23907	6,82	7,8
PEYRILLAC ET MILLAC	97567	13923	7,01	7,2
TOTAL	284316	98693	2,88	

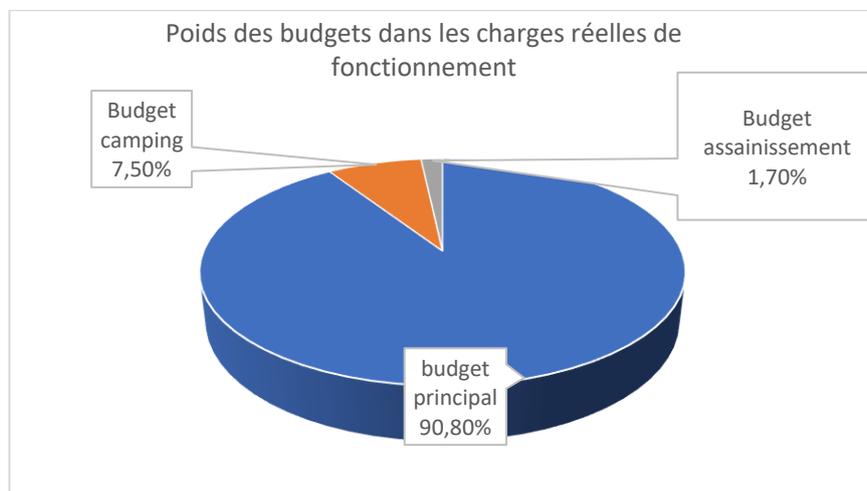
Compte tenu de leur endettement et de la capacité de désendettement, très élevés, les communes d'ORLIAGUET et PEYRILLAC ET MILLAC n'ont plus beaucoup de marge pour financer leurs investissements, Cazoulès, malgré un emprunt de 85.000€ en 2021 conserve une bonne marge d'endettement possible. Cette capacité, cumulée avec l'augmentation à venir des produits communaux, dus à l'harmonisation des taux, la commune de PORTE DU PERIGORD aura les moyens d'investir pour le bien commun.

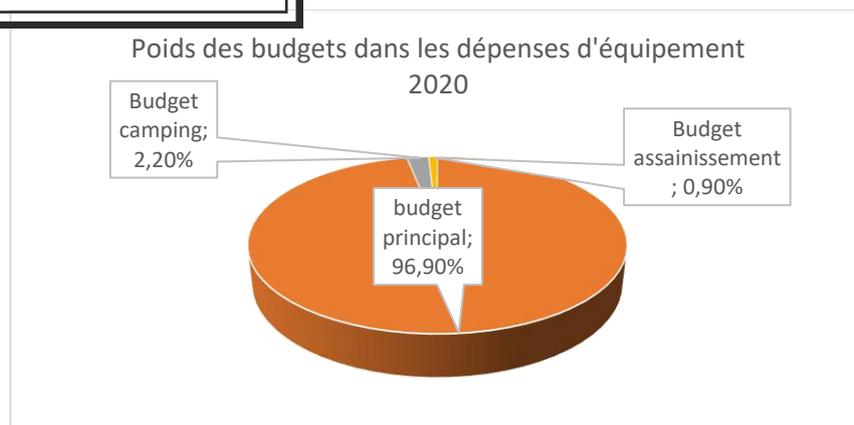
4. CAS PARTICULIER DES BUDGETS ANNEXES

La commune de CAZOULES est la seule à avoir deux budgets annexes ;

Le budget du camping municipal

Le budget de l'assainissement





Comme le montre ces deux graphiques, le poids des bilans annexes de CAZOULES est tout à fait marginal et ne pèse pas sur le budget principal.

Il ne subsistera lors de la création de la commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD qu'un budget annexe, celui de l'assainissement. En effet en 2021, le budget camping, qui n'a plus lieu d'être depuis la mise en délégation de service public du camping, sera incorporé au budget principal.

Le budget d'assainissement n'amène pas de remarques particulières, il est en passe de s'autofinancer, l'endettement récent, est certes encore très important avec un encours de la dette de 576.368€ en 2020 mais avec des annuités d'emprunt supportables (36.000€ jusqu'en 2025, 29.000 ensuite) comptes tenu des rentrées réelles qui sont amenées à progresser au fur et à mesure des connexions supplémentaires.

A noter que ce budget annexe sera amené à disparaître à moyen terme, la compétence étant reprise par la communauté de communes du Pays de Fénelon.

5. Conclusion

Le rapport financier met en exergue, s'il en était besoin, le bien-fondé de la création de la commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD.

Elle permettra de trouver des marges de manœuvre dans le fonctionnement de la collectivité, mais plus important, elle permettra la reprise des investissements dans les communes qui la composent.

L'amélioration attendu des finances des collectivités, ajoutée au dispositif avantageux d'accès aux subventions et à la pérennisation des dotations de l'état, vont créer un effet de levier puissant qui permettra à la commune de PORTE DU PERIGORD d'aborder les prochaines années avec sérénité, résolution et optimisme.

Le volant financier vient compléter les améliorations attendues pour les habitants par la mise en commun des moyens matériels, techniques et humains.

La création de la commune nouvelle de PORTE DU PERIGORD est un pas important et vital pour assurer le bien vivre ensemble de nos concitoyens.
